



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° D/2024-044

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 23
- Présents : 12
- Votants : 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 juin 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq du mois de juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de TORCY s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de TORCY, sous la présidence de Monsieur Philippe PIGEAU, Maire de TORCY.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. PIGEAU Philippe – Mme CANTIER Nadège – Mme SARANDAO Gilda – M. BONNEAU Michel – Mme MUNOZ Marie-Thérèse – M. MICHELOT Bernard – Mme LATTARD Monique – M. LAMY Bernard – Mme GALLO Anne – Mme BERESINA Jocelyne – M. CHEVALIER Mickaël – Mme DESVIGNES Josette.

POUVOIRS : M. LANDRE Christian à Mme CANTIER Nadège – Mme ALAIN Lucette à Mme BERESINA Jocelyne – Mme ROMERO-PORTRAT Manuela à Mme MUNOZ Marie-Thérèse – Mme CASTANO Adeline à Mme GALLO Anne – M. FUCHET Roland à Mme DESVIGNES Josette.

EXCUSES : M. MAY Abdelkrim – M. DJEDDOU Rabah – Mme MONTEIRO Maria.

ABSENTS : M. TAIEB BOUHANI Ali – M. CHHIM Sovanavy – M. MOURON Pierre

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme MUNOZ Marie-Thérèse

BILAN DES APPELS A PROJETS 2024 DU CONTRAT DE VILLE

Madame Marie-Thérèse MUNOZ rappelle au Conseil Municipal que la Ville de Torcy est signataire d'un Contrat de Ville mis en place sur le territoire communautaire et dont la Communauté Urbaine Creusot Montceau (C.U.C.M), assure le pilotage administratif et apporte l'ingénierie nécessaire à l'animation du dispositif.

Les orientations de ce contrat de ville s'adressent aux quartiers définis par le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains.

Elles ont l'ambition de permettre le développement des actions qui visent à réduire les écarts constatés entre ces quartiers et le reste du territoire communal. Le contrat de ville est centré sur trois piliers, déterminés par la loi du 24 février 2014 :

- La cohésion sociale ;
- Le développement économique, l'emploi et l'insertion ;
- Le renouvellement urbain et le cadre de vie.

Plusieurs dossiers de demande d'aide ont été déposés à ce titre par la Ville de Torcy. Ils ont fait l'objet d'un avis favorable du comité de pilotage de la C.U.C.M, dans le cadre de la validation annuelle du contrat de ville.

Le tableau ci-après détaille l'ensemble de ces actions.

Nom du projet	Présentation du projet	Portage	Subventions				Reste à charge Ville	Budget du projet
			État Contrat de Ville	État DRAC	CAF71	Région BFC		
Apprendre autrement et lutte contre le décrochage scolaire			3 000€					
Programme de Réussite Educative (PRE) - Coordination	Le dispositif PRE, permet d'accompagner les élèves en difficulté à travers un suivi personnalisé formalisé par un engagement contractuel avec les familles.	CCAS	21 000€					
Sortir du quartier			4 000€					
Balade du patrimoine			4 000€					
Formation Conseil Citoyen			5 100€					
Brigade d'Intervention Orale (BIO)	Projet intergénérationnel autour de la lecture à travers la pratique scénique et théâtrale.	Ville – CLAS	1 500€					
Maman mais pas que	A travers un accompagnement suivi, et plusieurs ateliers, ce projet a pour objectif de redonner de la confiance en soi, et de l'estime de soi à des mamans qui se sont isolées personnellement ou professionnellement.	Ville – Service parentalité	2 500€					
Un bel été à Torcy	Manifestation estivale qui permet d'offrir des activités de loisirs, sportives et culturelles aux enfants de la commune, ainsi que des temps de soutien scolaire. A travers plusieurs temps forts cette manifestation permet de renforcer la cohésion sociale, et les	Ville – Projet inter-service				3 000€		